



Négociation Annuelle Obligatoire 2020

Malgré la situation de Chapelle, le sombre nuage de la fermeture qui se profile dans les mois à venir, nous n'arrêtons pas l'actualité de notre site pour autant et la date des NAO était attendue de tous.

Comme d'habitude, le début des négociations a été très difficile avec une direction qui dit comprendre le contexte social difficile actuel du site mais qui revient avec une première proposition qui n'est pas en adéquation avec les mêmes propos.

Bien évidemment avec le soutien des PAP-CHAP, c'est avec ce fameux rapport de force que vos représentants sont retournés négocier une énième fois et obtenir le résultat ci-dessous

Voici les résultats des NAO :

- **AGS :0,85 %**
- **Prime mensuelle complémentaire : 454 euros**
- **Prime de vacance : 2260 euros**
- **Et une prime exceptionnelle de 1000 euros brut**
 - **Ce qui fait au total une augmentation de : 3.84 %**

La prime correspond à votre demande sur nos dernières prises de parole !

Vous étiez nombreux à venir, suite à notre appel ce jour du 25/02/2020, pour discuter des résultats de la négociation avec la direction et nous vous en remercions tous.

Maintenant bien sûr, à vous de répondre au plus vite

**Nous pourrons ensuite retourner au combat le plus important :
sauver Chapelle et ses emplois !!!**

NOM	PRENOM	OUI/NON	SIGNATURE